



Trait d'union

LE MOT DU MAIRE

Dans un arrêt en date du 16 octobre 2018, la cour d'appel du Tribunal Administratif de Nancy vient de confirmer le jugement du Tribunal Administratif du 13 juillet 2017, qui me donnait raison de demander le paiement des démolitions des immeubles de la rue Dominique George aux propriétaires.

C'est ENFIN définitif et les habitants de Cutry n'auront pas à supporter cette dépense. Comme j'ai pu vous le dire à de très nombreuses reprises, c'était bien là mon combat, celui que je mène depuis presque 10 ans sur ce dossier.

Les propriétaires avaient reconnu suite à un rapport d'expert que les démolitions étaient inévitables et incontournables.

La cour d'appel a reconnu que mon action de faire payer ces mêmes propriétaires était réglementaire et juste.

Sur ce point, le dossier est donc clos, n'en déplaise aux services de l'Etat qui m'avaient demandé avec insistance de renoncer à ma démarche, en manquant totalement de neutralité d'une façon assez incompréhensible.

Ils pensaient tout maîtriser, ils avaient oublié ma détermination !

Je vais demander dorénavant à ces mêmes services de se mobiliser, chacun à son niveau de responsabilité, pour remplir leur mission qui est de recouvrer les factures émises, même si certains recouvrements seront plus compliqués que d'autres.

S'y opposer, comme ils l'ont fait depuis 2014 alors que la procédure d'appel n'était pas suspensive, serait tout simplement refuser d'exécuter une décision de justice.

Ce jugement nous donne également aujourd'hui toute légitimité pour demander à la justice de statuer sur la situation du terrain et donc sur son devenir.

Cette action sera engagée dans les tous prochains jours.

Je souhaite dire une nouvelle fois tous mes remerciements aux membres du conseil municipal qui m'ont soutenu sans ambiguïté sur ce dossier.

Leur loyauté a été très précieuse dans les moments de doute.

Aujourd'hui ce n'est pas à cause de nous que les propriétaires doivent payer leur démolition, c'est grâce à nous que Cutry a retrouvé un environnement de qualité.

Ce sera ma conclusion sur ce dossier.

Jean Huard

FIBRE OPTIQUE

En début d'année (TU N° 181), nous vous disions toute notre incompréhension sur le fait que la région GRAND EST et l'entreprise LOSANGE chargée du déploiement de la fibre, n'avaient retenu que les communes de Morfontaine et Laix comme prioritaires sur le territoire de la CAL.

Avec notre insistance, les choses ont depuis évolué et **Cutry a été ajoutée à ces deux communes.**

A ce jour nous savons donc que les travaux débiteront au printemps prochain sur le territoire de notre commune.

La seule inconnue concerne la durée du chantier qui ne nous a pas encore été communiquée.

Une chose est sûre, nous n'attendrons pas 2023 !

SITE OFFICIEL

Depuis quelques mois, la commission "Information et Communication" travaille à la création du site internet officiel de la commune.

Ce site sera mis en ligne et accessible à tous début 2019.

NOUVEAU LOGO

La question de l'actualisation du logo de la commune s'est posée très rapidement lors de la création du site internet, afin de donner l'image du Cutry d'hier et d'aujourd'hui, avec son histoire mais aussi avec l'évolution de ses bâtiments.

Ce logo figurera sur tous les documents officiels à partir de début 2019.



TRAVAUX DE VOIRIE



La délimitation de places de parking souhaitée par certains a également été récemment réalisée.

Il s'agit de domaine public qui, *faut-il le rappeler*, n'est la propriété individuelle d'aucun habitant du lotissement...



La plateforme permettant le levage et le vidage des 3 containers enterrés situés à proximité du F-E-P a été stabilisée. Ces containers sont désormais en service.



_____ autres points de collecte dans la commune _____

Rue du Château
papier / verre

Rue Dominique George
papier / verre

Rue de Fail
papier / verre / vêtements



PRÉVISIONNEL 2018 TOTALEMENT TERMINÉ

Les travaux de voirie prévus pour l'année 2018 sont aujourd'hui tous réalisés.

La réfection complète des trottoirs de la rue de Fail s'est terminée dans les délais.

Comme pour les travaux de suppression des branchements plomb et d'assainissement, nous saluons la compréhension des habitants durant les travaux.



Les divers autres travaux prévus ont été réalisés également cet automne.

◀ Entrée du parc municipal et sa jonction avec la rue du Paquis.

Ruelle reliant la rue de Longwy aux escaliers de la fontaine. ▶



ASSOCIATION FONCIÈRE

En date du 12 octobre 2018, le Préfet de Meurthe et Moselle a procédé par Arrêté Préfectoral à la dissolution d'office de l'Association Foncière de Remembrement dans la commune de Cutry.

DÉCISION PRÉFECTORALE DE DISSOLUTION

Cet Arrêté (2018 /DDT 54/AFC-AFR/n°492) reprenant les différents décrets et ordonnances ayant motivé la dissolution d'office ainsi que les modalités de transfert de l'actif de l'association à la commune est consultable à l'affichage extérieur de la mairie.

CONCERT VIV'ARTS CITÉS

SOIRÉE TEST POUR L' ESPACE MIX'ÂGES

Une centaine de personnes a assisté au concert organisé à l'Espace Mix'Âges dans le cadre du festival Viv'Arts Cités 2018.

Le "local" **Zilber Karevski**, qui a assuré la première partie du concert, et le "régional" **Tex'O** ont tous deux captivé et enjoué le public jusque très tard dans la soirée.

L'intermède entre les 2 parties du concert a permis un bon moment de convivialité assuré par des bénévoles du F-E-P.

Rappelons que ce festival se déroule sur plusieurs jours en plusieurs lieux avec des spectacles très différents dont certains sont réservés aux scolaires.

Les enfants de l'école *La Marelle* en ont d'ailleurs profité en se rendant à Saulnes où ils ont assisté à "UNE HEURE AU CIEL" de la Cie Tartine Reverdy, et à Longlaville pour la représentation de "FRIGOMONDE" par l'Héliotrope Théâtre.

SOIRÉE TEST. De l'avis des professionnels du spectacle présents, *musiciens, agents et personnes qui ont assuré l'installation et la gestion de la technique*, l'Espace Mix'Âges de par ses dimensions, ses équipements et surtout son acoustique va permettre d'accueillir tout type de spectacle dans de très bonnes conditions.

Les organisateurs ont déjà envisagé d'accueillir les spectacles pour les scolaires dans notre salle en septembre 2019 lors de la 3^{ème} édition de ce festival.



FARINES, GRAINES ET CÉRÉALES

SEMAINE DU GOÛT À LA Marelle

Du 8 au 12 octobre dernier a eu lieu la traditionnelle semaine du goût à l'école.

Le thème retenu cette année :

Farines, graines et céréales.

Les élèves ont pu élaborer différentes créations culinaires, des pâtes à la main, des naans, des crêpes au sarrasin ...

Toutes ces productions étaient proposées à la vente le vendredi 12, lors de la soirée de clôture de cette semaine du goût.

Les bénéfices permettront de financer une partie de la prochaine classe de découverte.



Un grand merci aux parents et grands-parents d'élèves qui ont aidé les enseignants tout au long de cette semaine.



SCRABBLE et BELOTE**DANS LES NOUVEAUX LOCAUX**

La section **SCRABBLE** du **F-E-P** a repris son activité depuis septembre dernier. Comme toutes les autres activités proposées par l'association, c'est désormais dans les locaux de l'*Espace Mix'Âges* que ses membres se retrouvent chaque **mardi de 14h à 16h30**.



**SCRABBLE
ou
BELOTE**

**N'hésitez
pas
à les
rejoindre**

**JEU
CAFÉ
TARTE
RIRES**

L'activité **BELOTE** proposée par l' **A.R.P.A** se déroule également depuis début novembre dans une salle de l' *Espace Mix'Âges* chaque **mardi de 14h à 18h**.

BRIOCHES DE L'AMITIÉ**MERCI À TOUTES ET TOUS**

L'opération "**brioches de l'amitié**" au profit de l' **AEIM**, a permis début octobre la vente intégrale des **216 brioches** remises à Cutry, pour une collecte de **1131 €**.

Merci d'avoir favorablement accueilli Agnès, Françoise, Geneviève, Jacqueline, Marie-Paule, Michelle, Monique, Nadine, Nathalie¹, Nathalie² et Pierrette.

Merci à elles pour leur disponibilité et leur souci des personnes en situation de handicap prises en charge par l'AEIM. *Rendez-vous l'année prochaine.*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU F-E-P**VENREDI 23 NOVEMBRE**

L'assemblée générale du **FEP**, *ouverte à tous, adhérents ou non*, se déroulera à l' *Espace Mix'Âges* **vendredi 23 novembre à 19H**. *Nouveaux bénévoles bienvenus.*

TÉLÉTHON INTER ASSOCIATIONS**SAMEDI 8 DÉCEMBRE**

Programme complet des animations prochainement dans votre boîte aux lettres. Réservez d'ores et déjà votre après-midi et votre soirée du **samedi 8 décembre**.

VENTE DES TICKETS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

les jeudis *hors vacances scolaires*
au secrétariat de mairie de 17 à 19 H

ASSISTANTE SOCIALE

SUR RENDEZ-VOUS :
03 82 26 51 21

C. C. A. S. : SUR RENDEZ-VOUS

en appelant le secrétariat de mairie
ou en écrivant à fkad1@orange.fr

MAIRIE de CUTRY

2 place Louis Dorion

téléphone **03 82 24 30 36**

mairie-de-cutry@wanadoo.fr

 **ouverture du secrétariat**

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 06 72 04 32 46

ÉCOLE " LA MARELLE " 03 82 25 11 30

▼ J H ►	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
LUNDI												
MARDI												
MERCREDI												
JEUDI												
VENREDI												

NOUS ONT QUITTÉS

M^{me} Ida COLLE

9 bis rue de Chenières
décédée le
17 septembre 2018
à l'âge de 88 ans

M^{me} Jacqueline FRANZINA

73 rue de Fail
décédée le
19 octobre 2018
à l'âge de 90 ans

M. Raymond ANDRÉ

8 rue de Beuveille
décédé le
20 octobre 2018
à l'âge de 85 ans

M^{me} Jeanne POIRIER

8 rue Pré de Vaux
décédée le
25 octobre 2018
à l'âge de 80 ans

M^{me} Christiane COLLIGNON

17 rue de Longwy
décédée le
26 octobre 2018
à l'âge de 89 ans

M. Rinaldo LENARDUZZI

13 rue de Fail
décédé le
27 octobre 2018
à l'âge de 94 ans